



CPH ARCADE-VYV
SA d'Hlm au capital de 27.104.844 €
Siège social : 33 rue DeFrance - 94300 Vincennes
RCS Créteil : 692.002.660

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MERCREDI 8 AVRIL 2026**

Le conseil d'administration de la SA d'Hlm CPH ARCADE-VYV (la « Société ») s'est réuni, le mercredi 8 avril 2026 à 14h, au 59 rue de Provence - 75009 Paris, sur convocation faite par le président le 1^{er} avril 2026, à chacun des administrateurs et des censeurs. Les administrateurs, qui n'étaient pas présents au siège, avaient la possibilité de participer à la réunion par moyen de télécommunication ou donner pouvoir pour être représentés.

Sont présents :

M. Frédéric Loison	Président du conseil d'administration
Association VYV Solidaires	Administrateur représenté par M. Hubert Degoul
VYV 3	Administrateur représenté par Mme Catherine Chaton
SCCI-ARCADE-VYV	Administrateur représenté par M. Didier Marconnet
Mme Isabelle Baranger	Administrateur

Participent à la réunion par moyen de télécommunication et sont réputés présents :

UMG Groupe VYV	Administrateur représenté par Mme Anne-Julie Clary
Mme Lysiane Brasset	Administrateur représentant des locataires CLCV
Arcade Développement	Administrateur représenté par Mme Mireille Massot
M. Guillaume Decroix	Administrateur
VYV Partenariat	Administrateur représenté par Mme Delphine Maitre

Sont représentés :

VYV Invest	Administrateur représenté par M. François Melon ayant donné pouvoir à l'UMG
Sacam Participations	Groupe VYV, représentée par Mme Anne-Julie Clary
Département du Val-de-Marne	Administrateur représenté par M. Frédéric Noet ayant donné pouvoir à M. Frédéric Loison
	Administrateur représenté par M. Michel Duvaudier ayant donné pouvoir à VYV
	Partenariat, représentée par Mme Delphine Maitre

Sont absents et excusés :

EPT Grand Paris Sud Est Avenir	Administrateur représenté par Mme Carine Rebichon-Cohen
Mme Vanessa Garnier	Administrateur représentant des locataires CNL
Mme Claudia Chen Kuo Chang Panhuyzen	Administrateur représentant des locataires CLCV
Le Toit Girondin	Administrateur représenté par M. Bernard Layan
Crédit Mutuel Arkéa	Censeur représenté par M. Philippe Ménigoz
Action Logement Immobilier	Censeur représenté par M. Vincent Bretin

Assistent également à la réunion :

M. Patrice Tillet	Directeur général, membre du COMEX
M. Jérôme Puell	Directeur général délégué, membre du COMEX
M. Olivier Barry	Directeur général délégué
Cabinet Grant Thornton	Commissaire aux comptes, représenté par M. Christian Bande
Cabinet Forvis Mazars	Commissaire aux comptes, représenté par M. Saïd Benhayoune
M. Richard Pace	Directeur général adjoint, membre du COMEX
M. Laurent Lorrillard	Directeur général d'Antin Résidences, membre du COMEX
M. Thierry Heyvang	Directeur général d'Aiguillon Construction, membre du COMEX (en visioconférence)
Mme Manuelle Noreve	Directrice générale de Norévie, membre du COMEX (en visioconférence)
Mme Johanna Coant	Directrice de la transformation et des RH Groupe, membre du COMEX
Mme Sabine Bersani	Directrice générale adjointe d'Antin Résidences (à compter du point 4)
M. François Godin	Directeur financier d'Antin Résidences (à compter du point 4)
Mme Carine Dehez	Directrice des affaires juridiques (en visioconférence)
M. Romain Danjou	Responsable juridique
M. Tanguy Blanchard	Juriste

M. Frédéric Loison ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants et présente les excuses des membres absents. Il procède à un appel, constate que le quorum est atteint et déclare que le conseil d'administration peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour. Le conseil d'administration désigne **M. Patrice Tillet** en qualité de secrétaire de séance.

... / ...

8.3. Composition du conseil d'administration

Le président indique que dans le cadre de l'opération de fusion-absorption d'Antin Résidences par CPH ARCADE-VYV, la composition du conseil d'administration va évoluer.

Ainsi, s'agissant des administrateurs représentants des locataires, lors d'une réunion organisée le 20 mars 2026, les administrateurs représentants des locataires des 2 ESH CPH ARCADE-VYV et Antin Résidences ont décidé de désigner, conformément à l'article L.411-2-1 du Code de la construction et de l'habitation, les administrateurs représentants des locataires qui siégeront au conseil d'administration de la société absorbante à l'issue de la fusion-absorption d'Antin Résidences par CPH ARCADE-VYV. Il s'agira des 3 représentants Antin Résidences : M. Christian DUPUIS (CNL), M. Khouane BERZAIM (CLCV) et M. Said FERRAT (CGL).

En outre, les mandats des administrateurs suivants arriveront à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- SCCI - ARCADE-VYV, représentée par M. Didier Marconnet
- SACAM PARTICIPATIONS, représentée par M. Frédéric Noet
- Mme Isabelle Baranger
- EPT Grand Paris Sud Est Avenir, représenté par Mme Carine Rebichon-Cohen

→ *Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de proposer à l'assemblée générale de :*

- *Renouveler les mandats de SCCI - ARCADE-VYV et Sacam Participations pour une nouvelle durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera en 2029 sur les comptes de l'exercice 2028 ;*
- *Ne pas renouveler le mandat d'administratrice de Mme Isabelle Baranger afin de nommer la SA d'Hlm France Loire en qualité d'administrateur personne morale, qui serait alors représentée par Mme Isabelle Baranger, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera en 2029 sur les comptes de l'exercice 2028 ;*
- *Ne pas renouveler le mandat de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir qui pourrait être nommé censeur, s'il le souhaite, sa représentante Mme Carine Rebichon-Cohen ayant indiqué le 2 avril 2026 que, suite aux élections municipales, elle ne représenterait plus cet EPT ;*

... / ...

Pour extrait certifié conforme

Patrice Tillet

Directeur général

